



Communiqué SNJ-CGT - Droits voisins: des rémunérations pour tous les salariés !

Le SNJ-CGT salue l'accord conclu pour une durée de 5 ans entre l'AFP et Google sur la reconnaissance et la rémunération des droits voisins, une "victoire sur le terrain des principes", s'est réjoui Fabrice Fries.

La contribution financière du géant américain du web constitue une avancée dans la lutte contre la précarité dans la profession et la fragilité économique des entreprises de presse que l'irruption du numérique a causé.

Enfin les GAFAM, ces grands groupes qui réalisent une partie de leurs profits en échappant aux impôts grâce à plusieurs subterfuges financiers vont devoir mettre la main à la poche pour rétribuer ceux à l'origine de la production d'informations !

Cette production d'informations, travail d'équipe tous métiers confondus –administratifs, commerciaux, techniciens, juristes et journalistes-, permet à l'agence d'exiger à juste titre ce qui lui est dû. C'est pour cela que le SNJ-CGT demande à ce que tous les salariés soient associés à la rémunération qui découlera de ces accords.

Le SNJ-CGT appelle également à la plus grande vigilance car avec ces accords (un sur les droits voisins et deux accords commerciaux) Google devient "l'un des tout premiers clients de l'Agence, aux côtés de Facebook", deux groupes aux capitalisations boursières gigantesques dont les stratégies ne perdent jamais de vue les intérêts financiers.

Plus que jamais, à l'heure où les médias traditionnels sont en difficulté, voire luttent pour leur survie, que les paysages médiatiques et politiques s'enflamment au moindre buzz, le nez sur les réseaux sociaux, l'AFP doit garantir son indépendance éditoriale en vertu de sa mission d'intérêt général qui seule la préservera d'un avenir demeurant toujours incertain.

La section SNJ-CGT de l'AFP

Paris, le 26 novembre 2021